

dants, considéré alors comme la plus noble brisure, fut d'abord réservé au fils aîné, à l'héritier présomptif de la couronne ou du fief. Cet usage se maintint, dans la maison de France, jusqu'à la réunion du Dauphiné à la couronne, époque à laquelle le lambel à trois pendants, remplacé dans le blason du fils aîné du roi par l'écartelure *du Dauphin de Viennois*, devint, de la sorte, l'apanage du premier prince puîné du roi, et de proche en proche, par imitation, le signe caractéristique de la branche cadette de toutes les familles de France. Mais, hors de France, le lambel à trois pendants est resté l'emblème du fils aîné, et il est encore aujourd'hui la brisure du prince de Galles, du prince des Asturies et des autres princes héréditaires en Europe.

Quoi qu'il en soit de ces détails, avant que le blason royal fût accordé aux princes puînés de France, il y avait eu une époque mixte où l'idée de famille se combinant avec l'idée de terre, les princes de la famille royale, sans oser prendre pour bannière les fleurs de lys de l'écusson de France, avaient imposé aux terres de leur apanage un blason formé des couleurs du blason royal, c'est-à-dire *d'or* et *d'azur*. Les ducs de Bourgogne de la première race avaient disposé ces couleurs en *bandes* et les comtes de Dreux en *échiquier*; puis les uns et les autres y ajoutèrent plus tard, quand l'invention des brisures se fut introduite dans le blason, une *bordure de gueules*, pour rappeler encore davantage l'idée d'une branche puînée de la maison de France.

L'invention des brisures, soit en ajoutant une pièce aux armes originaires, soit en disposant les couleurs d'une manière différente, soit enfin en conservant les pièces, mais en changeant les émaux, n'apparaît, du reste, qu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, à mesure que l'idée de fa-